

## **Séance du 20 septembre 2018**

L'an deux mille dix-huit et le vingt septembre, à vingt heures trente, l'assemblée communale s'est réunie au lieu habituel des séances sous la présidence de Laurent Miquel, Maire.

Présents : M.M. Billon, Claustres, Estève, Hewison, Martin-Houssart, Souloumiac, Sylvestre

Absent excusée : M. Muet a donné pouvoir à M. Claustres

M. Béchu, Justaut,

Secrétaire de Séance : Nathalie Souloumiac

Ordre du Jour : Délibération : représentants CLECT titulaires et suppléant, Questions diverses.

### **1. Délibération : représentants CLECT titulaire et suppléant**

Considérant la décision d'installation d'un membre suppléant par commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la communauté de communes des « Terres du Lauragais », et du conseil communautaire le 24 septembre 2018, il convient de procéder à la désignation d'un membre suppléant de la commune.

M. Laurent Miquel est élu au poste de suppléant de la CLECT à l'unanimité.

### **2. Indemnité de fonction des élus :**

La trésorerie de Villefranche a vérifié les documents justificatifs de paie et a soulevé un point pouvant poser problème sur la délibération concernant les indemnités de fonction des élus.

En effet, sur la délibération, il est fait référence « en fonction de l'indice 1015 ». Or, il convient d'indiquer plutôt « en fonction de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ».

L'assemblée communale vote à l'unanimité.

### **3. Questions diverses**

→ PLU : afin d'étudier les différentes observations des personnes associées après la présentation du PADD aux personnes publiques associée qui a eu lieu le 27 juin dernier, une réunion est prévue le 03 octobre avec le cabinet d'études.

→ Nommage des rues : le tableau recensant les habitants avec leur nouvelle adresse a été finalisé. Les courriers qui doivent leur être adressés sont en préparation.

Des devis de plaques ont été demandés à 2 entreprises.

Lacroix signalisation :

Aluminium : 4386.93 € H.T.

Émail : 3759.57 € H.T.

Signaux Girod :

Émail : 3810.54 € H.T.

Un devis sera demandé pour la pose des plaques.

→ Un point est fait sur les travaux qui sont en cours à la salle des fêtes.

La séance est levée à 21h40.